

EMC 5^e. Égalité, fraternité et solidarité

Thème 2. La solidarité et ses échelles (7-9 heures)

Proposition de séquence. La santé, l'affaire de tous.

Points d'appui dans le programme

Notions : solidarité, fraternité, Sécurité sociale.

Contenus d'enseignement associés à la proposition : Le principe de solidarité signifie que la Nation assure aux individus libres et égaux en droit une protection. Les risques sociaux sont tous les événements auxquels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leurs seules ressources. La CAFAT et le système public de santé participent de la solidarité en Nouvelle-Calédonie.

Cette proposition de séquence peut être menée en 3 heures. Elle permet d'aborder les notions de solidarité et fraternité à différentes échelles, européenne, nationale, territoriale, dans la prise en considération des risques sociaux. Les risques sociaux sont entendus comme tout événement auxquels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leur seules ressources (maladie, accident, invalidité, grossesse non désirée, perte d'emploi, perte d'autonomie liée à l'âge). Le système de sécurité sociale et plus globalement l'action de la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT) participent à la prise en charge des risques sociaux.

Une première séance a pour objectif de comprendre le rôle de l'impôt dans la solidarité nationale. Les élèves abordent les notions d'impôt direct et d'impôt indirect, de redistribution de l'impôt et de contribuable. La solidarité des individus dans le cadre de l'imposition est présentée comme l'expression de la fraternité dans le cadre du financement de la santé publique.

La deuxième séance présente le fonctionnement du Régime Unifié d'Assurance Maladie et de Maternité ainsi que celui de la CAFAT. À partir de l'exemple de la taxe sur le sucre, les élèves sont amenés à comprendre le rôle des taxes dans le financement de la prévention des maladies.

La troisième séance montre l'application du principe de solidarité dans le cadre de la crise COVID. Les différentes échelles de solidarité sont mises en lumière, au niveau européen, national, du territoire et des individus.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir la fraternité et la solidarité
- Comprendre l'équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes
- Développer le sens de l'engagement et des responsabilités

Introduction

Le professeur introduit la séquence à partir de l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être »¹ dont l'objectif présenté est de donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et de promouvoir le bien-être à tous les âges. À partir de l'affiche de cet ODD, les élèves sont interrogés sur le sens des termes de l'ODD. Puis, le professeur les guide afin de dégager des questionnements concernant les acteurs et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de cet ODD.

Séance 1 – Un système de santé financé par l'impôt

Pour introduire la séance, le professeur peut diffuser des extraits de l'émission *Débat à la une* de la chaîne NC 1ère. Les extraits sont choisis afin de ne montrer que ceux portant sur le rôle et le fonctionnement de l'impôt en Nouvelle-Calédonie. La classe est ensuite interrogée oralement afin de permettre une restitution des informations retenues par les élèves : qu'est-ce que l'impôt direct ? Qui doit payer l'impôt direct ? Comment est prélevé l'impôt indirect ? Qui paie l'impôt indirect ? Le professeur peut restituer les réponses des élèves sous la forme d'un tableau comprenant deux colonnes, l'une consacrée à l'impôt direct et l'autre à l'impôt indirect.

Dans un premier temps, les élèves prélèvent des informations d'un ou plusieurs documents dans le cadre d'une différenciation afin de dégager les notions de contribuable, d'impôt direct et indirect. Le professeur peut proposer ainsi l'étude d'un extrait de la définition de l'impôt sur le revenu proposé sur le site de la Direction des Services Fiscaux (DSF), un tableau présentant les différentes tranches d'imposition, un ticket de caisse sur lequel apparaît le montant de la TGC ou encore un article de presse concernant la taxe sur le tabac et les boissons alcoolisées. Les élèves doivent être en mesure de comprendre le mode de prélèvement de l'impôt et le principe de solidarité de celui-ci dans son mode de prélèvement différencié.

Définition de l'imposition

L'impôt est une recette perçue par l'État qui se distingue des cotisations sociales. En Nouvelle-Calédonie, la fiscalité est composée de 45 impositions de toute nature. L'impôt direct est nominatif et concerne les contribuables, personnes physiques ou groupement de personnes morales (impôts sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur les activités minières et métallurgiques, timbres amendes, droit d'enregistrement). L'impôt indirect est prélevé sous forme de taxe, de contribution ou de redevance (taxe générale sur la consommation, taxe sur les produits des jeux par exemple).

Dans un second temps, le professeur amène les élèves à comprendre le rôle de l'impôt dans la société au travers de la redistribution, notamment dans le cadre de la santé. Le rôle et le financement de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie (ASSNC) peut servir d'exemple afin d'aborder ces questions de manière concrète. Des documents provenant de cet organisme servent de support au questionnement des élèves. Un schéma des financements

¹ <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

et des missions de l'ASSNC peut être proposé afin de dégager la redistribution concrète des différents impôts présentés précédemment.

Au terme de la séance, les élèves doivent avoir compris le rôle de l'impôt comme un système de solidarité à l'échelle des individus, dans son mode de prélèvement et dans sa redistribution.

Documents supports

Ressources à consulter :

- Le code des impôts de Nouvelle-Calédonie : <https://dsf.gouv.nc/la-dsf-propos/le-code-des-impots>
- Un article de Luc Steinmetz « La fiscalité en Nouvelle-Calédonie : une histoire ancienne » accessible sur le site du Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie : https://histoire-geo.ac-noumea.nc/IMG/pdf/historique_fiscalite_nc_2.pdf
- L'émission Histoires d'histoire de la chaîne Caledonia « La fiscalité calédonienne, entre autonomie et modèle métropolitain » : <https://www.youtube.com/watch?v=a-Hy4H93scQ>
- Le livret d'information « Les impôts diminuent les inégalités » du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/aqsmi/Les_impots_reduisent_les_inegalites_FALC.pdf
- Le plan de santé Calédonien 2018-2028 dit « plan DO KAMO » : https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/brochure_do_kamo_etre_epanoui_0.pdf

Concernant les documents à destination des élèves :

- Document d'introduction : L'émission *Débat à la Une* de la chaîne de télévision NC 1^{ère} : <https://www.youtube.com/watch?v=mjRaQt1MZ7I>
- Document 2 : Le site de la DSF : <https://dsf.gouv.nc/particuliers-impots-et-taxes/principes-generaux>
- Document 3 : Un article de presse concernant la taxe sur le tabac et les boissons alcoolisées : <https://dsf.gouv.nc/impots/taxe-sur-les-alcools-et-les-tabacs-tat3s-percue-interieur#:~:text=La%20taxe%20sur%20les%20alcools,sociale%20de%20la%20Nouvelle%2DCal%C3%A9donie>
- Document 4 : Le site de l'ASSNC, notamment l'infographie qui présente ses missions et son financement : <https://www.santepourtous.nc/images/sampled/agence/financement/financement-infographie-2x.jpg>

Séance 2 – Un système de santé solidaire : la Sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie

Définition de la Sécurité sociale

La Sécurité sociale se compose d'un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux. En Nouvelle-Calédonie, la CAFAT est l'organisme qui assure les Calédoniens contre ces risques. La CAFAT est une entreprise privée placée sous la tutelle du

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Elle est financée par les cotisations sociales payées par les salariés, les fonctionnaires, les employeurs et les travailleurs indépendants, et par la Nouvelle-Calédonie. Elle distribue des prestations dans le domaine de la santé pour tous les cotisants. Les salariés bénéficient également de prestations familiales, de prestations dans le cadre de l'assurance chômage, l'assurance accident du travail et maladie professionnelles, la retraite.

Pour introduire la séance, le professeur présente un cas fictif d'un enfant malade. Il est conduit par ses parents chez le médecin pour une consultation, et la classe est interrogée sur le règlement de la prestation médicale. Le professeur peut projeter l'image d'une feuille de soin vierge en interrogeant les élèves sur le rôle de ce document. Cette ouverture amène à un questionnement sur le financement de la santé en Nouvelle-Calédonie, que ce soit en termes de prévention et de traitement des maladies.

Dans un premier temps, la notion de prévention et ses effets sur la limitation de la propagation des maladies transmissibles et non transmissibles est abordée. Deux articles peuvent être mis en parallèle, l'un portant sur l'entrée en vigueur de la taxe sur le sucre, l'autre sur la mise en place de la visite médicale obligatoire en classe de 6^e. Les élèves peuvent percevoir de manière concrète le système de solidarité dans le cadre de la santé au travers de la taxation de certains produits à l'origine de maladies. Le rôle de l'ASSNC dans la prévention en milieu scolaire est également évoqué et peut faire l'objet d'une intervention d'un personnel extérieur.

Dans un second temps, la prise en charge des soins médicaux dans le cas où la maladie est déclarée est explicitée. Le fonctionnement de la Sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie est mis en évidence à partir d'un schéma du fonctionnement du Régime Unifié d'Assurance Maladie et de Maternité. Les élèves sont guidés dans l'analyse du document grâce à des questions portant sur l'origine des financements et les prestations versées par la CAFAT. Le professeur évoque également les autres prestations de la CAFAT en s'appuyant par exemple sur les allocations familiales de rentrée scolaire. Le professeur questionne les élèves sur les valeurs de la République mis en application dans ce contexte.

Documents supports

Ressources à consulter :

- Une vidéo de présentation de la CAFAT et de ses missions, intitulée « La CAFAT, qu'est-ce que c'est ? » : <https://youtu.be/-nBhMEBt0Zs>
- Une vidéo sur le fonctionnement du RUAMM : <https://youtu.be/YkIzNpMHJ7U>
- Un schéma du financement de la CAFAT : <https://www.cafat.nc/financement-2/>
- Le plan de santé Calédonien 2018-2028 dit « plan DO KAMO » : https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/brochure_do_kamo_etre_epanouir_0.pdf

Les documents à destination des élèves :

Document d'introduction

- Un article de presse concernant la taxe sur le sucre : Steeven Gnipate, « La "taxe sucre" entre en vigueur : quels produits concernés ? », NC 1^{ère}, publié le 1 septembre 2024 à 15h49, mis à jour le 2 septembre 2024 à 16h04 : <https://la1ere.franceinfo.fr/nouvellecaldonie/la-taxe-sucre-entre-en-vigueur-quels-produits-concernes-1518107.html>

Séance 3 – Être solidaire pour faire face à une crise : le cas de la crise COVID 19

Pour introduire la séance, le professeur projette une photographie de l'arrivée des soignants de la réserve sanitaire à l'aéroport de La Tontouta afin de renforcer les équipes médicales du territoire. Le professeur questionne oralement les élèves pour qu'ils mettent en évidence le rôle de ces soignants en tant qu'expression de la solidarité nationale dans le contexte de la crise COVID 19.

Définition de la réserve sanitaire

« Animée par Santé publique France, la Réserve sanitaire est une communauté de professionnels de santé volontaires et mobilisables par l'État (médecins, soignants, techniciens de laboratoire, manipulateurs radio...). Capable d'intervenir dans un délai très court, la Réserve sanitaire tient à disposition un large éventail de compétences pour venir en renfort lors de situations sanitaires exceptionnelles. »²

Dans un premier temps, la solidarité européenne dans le cas de la crise COVID 19 est étudiée. Le professeur peut s'appuyer sur les infographies réalisées par la Commission européenne ainsi que sur les informations présentes sur son site afin de montrer l'action concrète de l'Union Européenne dans ce contexte. Les élèves peuvent ainsi mettre en évidence les formes de cette solidarité.

Dans un deuxième temps, les élèves travaillent sur la solidarité à l'échelle nationale et du territoire en contexte de crise. Un article du site santé publique France est proposé à l'étude afin de dégager les acteurs institutionnels concernés, les profils des personnels de santé mobilisés, leurs missions, les fournitures matérielles acheminées en Nouvelle-Calédonie. Un second article du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie permet également de mettre en lumière le rôle des institutions calédoniennes dans la solidarité à destination des entreprises.

Dans un troisième temps, la solidarité en contexte de crise à l'échelle des individus est abordée. Le professeur peut fournir une infographie présentant les gestes barrières. Les élèves doivent réfléchir aux contraintes dans le quotidien des individus, et mettre en lumière l'expression de la solidarité par le respect de ces consignes sanitaires.

Au terme de la séquence, les élèves peuvent être invités à réaliser un schéma du financement du système de santé calédonien.

Documents supports

Document d'introduction de la séance : photographie de soignants de la réserve sanitaire à leur arrivée en Nouvelle-Calédonie en 2021 :

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actualites/Archives/2021/Covid-19-Arrivee-de-44-nouveaux-soignants-de-la-Reserve-Sanitaire>

Document 1 : le site de la Commission européenne :

² <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/nos-principes-fondateurs>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/covid-19-eu-emergency-response/>

Document 2 : le site de santé publique France concernant la réserve sanitaire :

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/covid-19-une-centaine-reservistes-sanitaires-envoyes-en-nouvelle-caledonie>

Document 3 : le site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie concernant le soutien aux entreprises dans la crise : <https://gouv.nc/actualites/06-04-2020/les-institutions-mobilisees-pour-sauver-leconomie-et-les-emplois>

Document 4 : une infographie du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur les gestes à adopter en cas de symptômes : <https://dass.gouv.nc/actualite-covid-19>

Auteur : HNAWIA Léa, professeure d'Histoire-Géographie, collège de Yaté.